

Dossier de candidature



Trophées Mieux Vivre en Entreprise 12^{ème} édition

Mercredi 18 Novembre 2020

📍 Paris

| **Organisateurs :**



Partenaires Officiels :



INTRODUCTION

Ces Trophées, **initiés et organisés par le GROUPE RH&M** à l'occasion de la 1^{re} édition du Congrès National Objectif Mieux Vivre en Entreprise qui a eu lieu en novembre 2009 aux Salons de la Maison des Arts et Métiers, ont pour objectif de **reconnaître et de récompenser** des entreprises ayant mis en place des **initiatives innovantes et exemplaires** de prévention ou de lutte contre toute forme de risque psychosocial et des actions créatrices de Bien-être durable dans l'entreprise.

Après les Trophées des binômes PDG/DRH, les Trophées C&B et les Trophées du DRH Entrepreneur, le GROUPE RH&M a créé les Trophées du Mieux Vivre en Entreprise pour que la Qualité de Vie au Travail soit enfin reconnue comme le catalyseur de la performance durable des entreprises.

Cette année, la Cérémonie de Remise des Trophées Mieux Vivre en Entreprise se tiendra **le Mercredi 18 Novembre 2020** de 18h30 à 20h30.

Principes généraux sur les Trophées Mieux Vivre en Entreprise

- Le **jury récompensera entre 4 et 5 entreprises**.
- Le jury évaluera les dossiers, essentiellement sur **3 critères** : **la pertinence, l'exemplarité et l'innovation**.
- Les trophées illustreront la **diversité des chantiers portant sur la qualité de vie au travail et la RSE** par les projets, les profils d'entreprises, etc.
- **A chaque trophée sera associée une valeur porteuse de sens**, illustrant la philosophie et la force du projet.

Exemples: « Performance économique et sociale »; « Egalité professionnelle - Gender Equality »; « Responsabilité sociale partagée »; « Solidarité et Performance »; « Engagement et Ouverture »....

- Au-delà d'une fonction, les trophées récompensent un projet/une entreprise/une équipe.

Qui peut candidater ?

Les candidatures aux Trophées sont ouvertes aux **entreprises de tous secteurs et de toutes tailles** (ETI, PME, Grands Groupes...).

Étapes à suivre pour les postulants / Dates-clés

- 1/ Remplir et nous retourner le bulletin de candidature avant le **Vendredi 11 SEPTEMBRE 2020**
- 2/ Produire une fiche de synthèse présentant le projet défendu **Vendredi 18 SEPTEMBRE 2020**
- 3/ Être **obligatoirement présent lors de la Cérémonie** (peut venir recevoir le trophée : le DRH et son équipe) **le Mercredi 18 novembre 2020**

LA FICHE DE SYNTHÈSE

La fiche de synthèse est un document que devra réaliser l'entreprise candidate après avoir confirmé sa candidature en renvoyant le bulletin complété (cf. page 9).

Ce document sera soumis au Jury des Trophées Mieux Vivre en Entreprise 2020.

La fiche est totalement libre dans la forme et comme dans le fond. Elle devra démontrer l'intérêt du sujet présenté, son caractère innovant, les objectifs atteints...

Voici quelques indications pour vous aider :

- **Informations générales sur l'entreprise**
Activité, effectif global, effectif de la DRH, présence à l'international, liens business/stratégie, etc.
 - Eléments d'ordre général sur la politique RH et de rétribution pour comprendre dans quelle logique RH se place le projet
 - **Situation et contexte avant le projet**
 - L'objectif du projet
 - Eléments de méthode
Modalités de mise en œuvre, qui est impliqué?, etc.
 - Quelques chiffres clés
 - En quoi est-ce une réussite?
 - Directions concernées
 - Qualité du dialogue social
 - Relais communication
- Etc.

Il reste entendu que ces éléments sont indicatifs. Il s'agit de mettre en perspective un projet de qualité de vie au travail et de RSE réussi, par sa logique, ses valeurs et par son adéquation avec la problématique de départ.

ATTENTION : La fiche de synthèse sera à remettre au plus tard le 18 septembre 2020

**LES LAUREATS : GHT ATLANTIQUE 17, AVIVA FRANCE, VINCI SA
et SAP FRANCE élu "coup de Cœur 2019"**

Distinction « **Qualité de vie et bien-être au travail à l'hôpital** »

Remis à **GHT ATLANTIQUE 17**

Distinction « **L'assurance d'être soi-même** »

Remis à **AVIVA FRANCE**

Distinction « **Une démarche QVT innovante et inclusive** »

Remis à **VINCI SA**

Distinction « **Réussir Ensemble** »

Remis à **SAP France**

TROPHÉE COUP DE CŒUR DU GRAND JURY

Distinction « **Philosophie Qualité de vie** »

Remis à **SODEXO**



LES TROPHEES MIEUX VIVRE EN ENTREPRISE EN 2018

LES LAUREATS : Rater Figeac, Hôpital Foch, ICADE et FRANPRIX élu "coup de Coeur 2018"

Distinction « Qualité de vie et territoire »
Remis à **RATIER FIGEAC**

Distinction « Santé vous bien au bureau »
Remis à **ICADE**

Distinction « Formation continue »
Remis à **FRANPRIX**

TROPHÉE COUP DE CŒUR DU GRAND JURY
Distinction « Formation continue »
Remis à **FRANPRIX**

Distinction « Mieux-être partagé à l'hôpital »
Remis à **HOPITAL FOCH**



LES LAUREATS : AKKA TECHNOLOGIES, CARGLASS, CNRS et SODEXO élu "coup de Cœur 2017"

Distinction « Sport et partage »

Remis à **AKKA Technologies**

Distinction « Entreprise positive »

Remis à **CARGLASS**

Distinction « Le bien-être en recettes »

Remis à **CNRS**

Distinction « Philosophie Qualité de vie »

Remis à **SODEXO**

TROPHÉE COUP DE CŒUR DU GRAND JURY

Distinction « Philosophie Qualité de vie »

Remis à **SODEXO**



LES LAUREATS : Groupe Casino, WAVESTONE, ARKEMA , FASTROAD élu "coup de Coeur 2016"

Distinction « Culture managériale et stratégie »

Remis à **Groupe Casino**

Distinction « Engagement social et international »

Remis à **WAVESTONE**

Distinction « De l'écoute à l'action »

Remis à **ARKEMA**

Distinction « Inclusion et entrepreneuriat »

Remis à **FASTROAD**

TROPHÉE COUP DE CŒUR DU GRAND JURY

Distinction « Inclusion et entrepreneuriat »

Remis à **FASTROAD**



LES LAUREATS : DHL, DENTSU AEGIS NETWORK, CARREFOUR FRANCE, CHALLANCIN élu "coup de Coeur 2015"

Distinction « Bien-être et reconnaissance »

Remis à **DHL**

Distinction « Convergence digitale RH »

Remis à **DENTSU**

Distinction « Innovation sociale et performance »

Remis à **CHALLANCIN**

Distinction « Convivialité et partage »

Remis à **CARREFOUR FRANCE**

TROPHÉE COUP DE CŒUR DU GRAND JURY

Distinction « Innovation et performance »

Remis à **CHALLANCIN**



LE JURY DES TROPHÉES MIEUX VIVRE EN ENTREPRISE



Le Jury des Trophées Mieux Vivre en Entreprise est composé d'experts, d'anciens lauréats, d'universitaires et de professionnels RH...

Le jury porte un œil bienveillant sur les dossiers et veille à la pertinence des projets menés au sein des organisations candidates.

Le jury des Trophées Mieux Vivre en Entreprise 2018 était composé de différentes personnalités représentatives du monde des ressources humaines :

Le président du Comité de Sélection:

Bernard LEMAIRE, Président de l'IMVE

Les membres du Comité de sélection :

Karen MAUGER, Directrice des Ressources Humaines, EDENRED France

Dominique PERRIER, Directrice Exécutive des Relations Institutionnelles et Corporate, BABILOU

Didier BERRY, Directeur Associé, CSL CONSEIL

Vanessa EZERZER, Responsable du pôle santé au travail et organisation, REHALTO

Philippe GASC, Directeur, COMICSTRIP

Philippe JAOUEN, Directeur de projets, MALAKOFF HUMANIS

Éric MARTOS, DRH, ATOS MANAGEMENT FRANCE

Éric MERMIER, Directeur Associé, CEC CONSEIL

Jean-Marie PERETTI, Professeur ESSEC

Frédéric BONNETON, Associé Fondateur, MCR Consultants

Marie VEZY, Global HR Business Partner & HR Community Vice-President, SCHNEIDER ELECTRIC

Lydie BRETON, Directrice de l'innovation sociale et des projets Qualité de Vie, SODEXO

Patricia MILLET-GUIZOL, Directrice Université D'entreprise, CARGLASS



BULLETIN DE CANDIDATURE

TROPHEES MIEUX VIVRE EN ENTREPRISE 2020



Document à nous remettre **avant le 11 septembre 2020**
à retourner par mail : helene.chareau@groupe-rhm.com

NOM et Prénom :	_____
Fonction :	_____
Raison sociale :	_____
Secteur d'activité :	_____
Adresse complète :	_____ _____ _____
E-mail:	_____
Tél fixe:	_____
Tél mobile :	_____

Présentez-nous, en quelques lignes, la nature du projet que vous souhaiteriez soumettre au Jury

.....

.....

.....

.....

.....

En présentant ma candidature pour les Trophées Mieux Vivre en Entreprise 2020 :

- Je m'engage à retourner ce bulletin de candidature **avant le 11 septembre 2020**
- Je m'engage à rendre ma fiche de synthèse (cf. page 3) **au plus tard le 18 Septembre 2020**
- Je m'engage, si mon dossier est retenu, à être présent le jour de la Cérémonie, le **18 Novembre 2020**

Fait à :

Le :

Signature :

